

Pierre Mottet soutient les forêts urbaines

CHRISTINE SCHARFF

Vous rêvez d'une forêt à la place de ce terrain vague sans intérêt ou de cette triste pelouse encadrée par un alignement d'arbres exotiques? Urban Forests, activité lancée début 2016 par Nicolas de Brabandère (38 ans), s'est donné pour mission de faire pousser en zones urbaines des forêts denses, inspirées des forêts primitives, sur de petites surfaces à partir de 100 mètres carrés, pour recréer un environnement de qualité. C'est un des cinq projets que le jury du fonds Se'nse, créé par Pierre Mottet, cofondateur et président d'IBA, a retenu pour son édition 2017.

Une méthode japonaise

Après avoir travaillé plusieurs années en Afrique dans des safaris lodges, puis dans la gestion de la chaîne logistique pour Médecins sans frontières, Nicolas de Brabandère, biologiste et naturaliste, s'est installé à Erezée, où il gère une maison d'hôtes. «J'ai vu combien les gens avaient besoin de la nature pour diminuer leur stress. J'ai découvert la méthode Miyawaki, et je suis allé m'y former en Inde, chez Afforestt, une entreprise qui utilise cette technique dans différents pays d'Asie.»

Le fondement de cette méthode développé par le Japonais Akira Miyawaki, dont les travaux ont servi de base à plus de 3.000 projets de par le monde et ont été récompensés par le prix Blue Planet, un des plus prestigieux prix en matière d'environnement? S'appuyer sur la végétation potentielle naturelle pour créer rapidement une forêt, avec les espèces indigènes les mieux adaptées aux conditions locales – en Belgique, on parle de plusieurs dizaines d'espèces, qui vont du chêne et du hêtre au bouleau, en passant par l'orme ou le néflier.

LE RÉSUMÉ

Urban Forests est une des cinq start-ups soutenues cette année par le fonds Se'nse créé par Pierre Mottet.

Son activité? Planter des forêts en ville, sur de petites surfaces.

«Je peux m'appuyer sur la cartographie du potentiel naturel végétal réalisée par une université allemande pour toute l'Europe, que je complète par des observations de terrain des plantes qui poussent par génération spontanée, explique Nicolas de Brabandère. Comme en plus, nous plantons serré et diversifié, cela suscite à la fois une compétition et une collaboration entre les arbres, qui fait qu'ils vont pousser au maximum de leur potentiel, et qu'on va obtenir une forêt mature dix fois plus rapidement que par régénération spontanée, qui sera en plus beaucoup plus résiliente. Nous garantissons une croissance de minimum 1 mètre par an.»

Trois premiers projets

Trois projets sont aujourd'hui en cours. Le premier, à Ormeignies, près de Ath, a été planté l'an dernier pour le compte de particuliers, sur un terrain appartenant à la Région wallonne. Le deuxième, à Condé-sur-Escaut, en France, a été réalisé pour une mairie. Et le troisième, à Grez-Doiceau, est un projet développé par une entreprise.

«Le soutien du fonds Se'nse va me permettre de mieux structurer mon projet, que j'ai démarré sous statut d'indépendant, note Nicolas de Brabandère. J'ai besoin du soutien de consultants spécialisés pour mieux déterminer mes priorités. Dois-je mettre l'essentiel de mon énergie sur les entreprises, sur les fondations ou, éventuellement, sur les services publics? Me concentrer sur les zonings ou sur les zones urbaines? Contacter les cibles potentielles directement ou via des foires? Tout cela doit encore être tranché.»

Mais il ne doute pas, par contre, du potentiel de son concept. «Je fréquente pas mal le milieu associatif, qui éprouve souvent des difficultés à passer de la sensibilisation à l'action. C'est un palier difficile à franchir. Ici, on est dans la sphère commerciale, et les gens réa-

FONDS SE'NSE

LES AUTRES START-UPS CHOISIES

Outre Urban Forests, quatre autres lauréats ont été retenus pour l'édition 2017 du fonds Se'nse, créé par Pierre Mottet, président d'IBA. Ils vont se partager 200.000 euros sous forme de prêts subordonnés convertibles. «Le capital d'amorçage est difficile à trouver en Belgique, commente Pierre Mottet. Donner un coup de pouce à ce moment-là peut faire la différence, même si c'est une intervention plus risquée et philanthropique, mais qui se veut pérenne par le remboursement du prêt et le réinvestissement du capital dans d'autres projets.»

For Good (Anvers) a mis au point une application mobile et une plateforme en ligne pour mieux lutter contre le changement climatique en adaptant ses comportements en matière de transport et de consommation.

Shayp (Bruxelles) a développé une technologie pour détecter les fuites et réduire la consommation d'eau dans les habitations et les bâtiments non résidentiels.

Washcot (Harelbeke) propose un système de location et de lavage de langes en coton, avec livraison et collecte hebdomadaire à domicile.

Wijdelen (Gand) stimule et promeut le partage de biens entre voisins, collègues ou organisations. L'ASBL va se transformer en coopérative.



Urban Forests, de Nicolas de Brabandère, est une des cinq start-ups qui va bénéficier cette année du soutien du fonds Se'nse. © A. DEHEZ

«Demain, quand on construira un bâtiment et une route, on plantera également une forêt.»

NICOLAS DE BRABANDÈRE
FONDATEUR D'URBAN FORESTS

lisent qu'un investissement dans la nature offre un retour sur investissement: cela peut être, pour un promoteur immobilier, le moyen de donner une plus-value à son projet; pour une entreprise, d'améliorer le cadre de vie de ses employés ou pour une usine, de minimiser son impact. Je suis convaincu que ce retour à la nature va entrer dans les mœurs. Et demain, quand on construira un bâtiment et une route, on pensera également à planter une forêt.»